

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Généralités :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5391n Société : NAN 514168

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANNE OUATTBT SALOUA

Date de naissance : 14/1/1963

Adresse : 81 HAY LAÏDAINE Casablanca

Tél. : 0661179792 Total des frais engagés : ... Dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

محل مولاي التهامي، خير تدال الشنوار
60، طريق مولاي التهامي
缪斯提夫·阿卜杜拉·罕吉·哈桑尼
شارع الحسن بن الدار البيضاء
الدار البيضاء 10900، المغرب
الهاتف: 022 90 70 88، الفاكس: 022 97 66

Date de consultation : 03/12/2020

Nom et prénom du malade : QUATBI SALOUA Age : ...

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/12/2020	C		2000	<p style="text-align: right; color: red;"> الدكتور سعيد العمامي طبيب ملاطفة، خواصي العمامي طبيب الحجي الحسني - الدار البيضاء قبض مستشفى الحجي الحسني مارعلا 022 90 70 88 </p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TILILA voie d'Aménagement 11H 47 N°H Hay Laymoune - Hay Hassani Tél: 05 22 93 86 84 - Fax: 05 22 93 87 15 001551566000078 - IF: 40155060	03/12/2020	

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE	03/12/2020	PCR	500,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

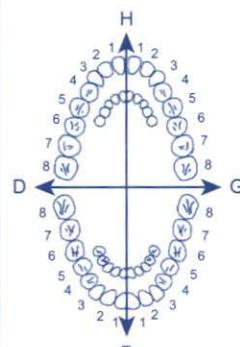
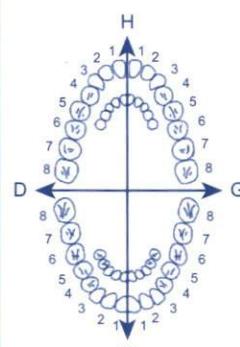
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SQINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000	G 00000000 00000000 11433553	<input type="text"/> CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	D		G	<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
	B			<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXÉCUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Saïd GZOULI

Médecin Assermenté
Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الكزولي

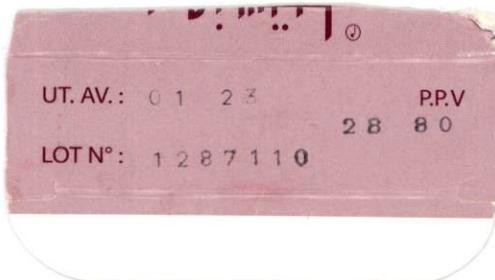
طبيب محلف
خبير لدى المحاكم

Casablanca, le : 03.12.2020 الدار البيضاء، في

141,10 ١٤١,١٠
1 - Lyrica ٢٥ ١٧٤٣٧
٤٠,٣٠ × ٢ ٤٠,٣٠ × ٢
2 - Oracelle ١٩٧ x ٢ ١٩٧ x ٢
٢٨,٨٠ ٢٨,٨٠
3 - Poxigel forte ١٧٤٣٧
٦١,٥٠ ٦١,٥٠
4 - Flora Sure ١٧٤٦٧

PHARMACIE TILILA
Voie d'Aménagement N.H 47 N°H
Hay Laymoune Hay Hassani
Tél: 05 22 93 86 84 - Fax: 05 22 93 87 15
ICE: 001551566000078 - IF: 40155060

الدكتور سعيد الكزولي
طبيب محلف خبير لدى المحاكم
الدار البيضاء، في ٢٠٢٠
٦٠ طيرول مولاي التهامي (قرب مصحة الضمان الاجتماعي) مازولا - الحسي - الدار البيضاء
60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca
Tél. : 05 22.90.70.88 - الهاتف: drgza@gmail.com



Oracilline®
1 000 000 U.I.
Phénoxyméthylpénicilline
12 Comprimés sécables

Oracilline®

1 000 000 U.I.

Phénoxyméthylpénicilline

Voie orale

LOT 190648 UT AU 02/22
PPV 40.30 DH

12 Comprimés sécables

Docteur Saïd GZOULI

Médecin Assermenté

Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الكزوولي

طبيب محلف

خبير لدى المحاكم

OUAHLA S. GZOULI

Casablanca, le : 03-12-2020 الدار البيضاء، في :

PCR (Covid 19)

~~دكتور سعيد الكزوولي
طبيب محلف لدى المحاكم
رقم 60. طريق مولاي التهامي
مارولا - حي الحسن - الدار البيضاء -
الهاتف: 05 22.90.70.88~~

~~LABORATOIRE NATIONAL
DE RÉFÉRENCE~~

60، طريق مولاي التهامي (قرب مصحة الضمان الاجتماعي) مازولا - الحي الحسن - الدار البيضاء
60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca
Tél. : 05 22.90.70.88 - الهاتف: E-mail : drgzsa@gmail.com

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 20M0001611

Date de naissance : 14/01/1963

Sexe : F

Date de l'examen : 03/12/2020

Prélevé le : 03/12/2020 à 11:44

Édité le : 03/12/2020 à 17:34

Mme OUAHBI SALOUA

Dossier N° : C20122017

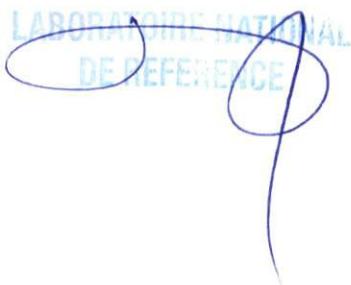
**DÉPISTAGE ET SUIVI DU COVID-19****BIOLOGIE MOLÉCULAIRE**

(Recherche qualitative de l'ARN du SARS-CoV-2, PCR en temps réel)

Nature du prélèvement : Ecouvillon nasopharyngé

CONCLUSION : ARN viral du SARS-CoV-2 négatif

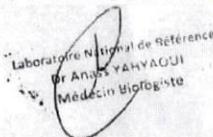
LABORATOIRE NATIONAL
DE REFERENCE



Le 03/12/2020 à 17:34

Signature

Pr. YAHYAOUI Anass

**Laboratoire National de Référence**

Boulevard mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casa Oum Rabii, Hay Hassani, Casablanca. Téléphone: +212 529 050233, Courriel: lnr@fckm.ma
Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.



Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

FACTURE N° : 99319 / 20

Dossier réalisé le : 03/12/20 11:46

A l'attention de : **Mme OUAHBI SALOUA**

Identifiant du patient : **20M0001611**

Analyses :

COVID-19 - PCR B 500 500,00 DHS

Total dossier : 500,00 DH

Arrêté la présente facture à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS

LÉGALISATION
DE LA DOCUMENTATION

Dossier : **C20122017**
de : **OUAHBI SALOUA**
IPP : **20M0001611** Date de naissance : **14/01/1963**
Analyses : COVID-19 - PCR

Reçu de caisse

Numéro	Intitulé	Date encaissement
C20122017	OUAHBI SALOUA	03/12/2020 11:53

Mode paiement	Numéro de quittance	Montant Dhs
Espèce	89165	500.0
Total payé		500.0

Reçu établi par : LECHEHAB YASSINE

Pour information, les résultats des analyser sont à récupérer après 48h du prélèvement au niveau du chapiteau de 9h00 à 16h00
merci de vous munir de votre pièce d'identité et du présent reçu de caisse